COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

# Une première rencontre porteuse pour le Comité consultatif agricole

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 avril 2026 – Réunis pour une première rencontre le 16 avril 2026, les membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC du Haut-Richelieu ont amorcé des échanges constructifs, marquant le coup d'envoi d'une démarche renouvelée et élargie. Au-delà de son rôle lié à la révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD), le CCA se voit dorénavant confier un mandat bonifié, soit celui de se pencher sur les grands dossiers régionaux communs qui touchent l'ensemble du secteur agricole du Haut-Richelieu. Le comité se réunira ainsi 3 à 4 fois par année, offrant un espace de dialogue régulier entre élus municipaux et producteurs agricoles.

Dès cette première rencontre, les membres ont abordé des enjeux concrets liés à la révision du SAD : identification des îlots déstructurés, encadrement des droits acquis et de l'agrotourisme, pratiques agroenvironnementales et aménagement durable des cours d'eau agricoles. Le CCA a notamment émis une recommandation favorable à l'égard d'un projet pilote innovant d'analyse territoriale pour l'aménagement de cours d'eau à deux niveaux, une approche qui pourrait réduire la fréquence des interventions d'entretien tout en favorisant la biodiversité.

> « *Parce que les réalités agricoles dépassent les frontières locales, il est primordial d'adopter un regard régional dans la prise de décision. C'est dans cette optique de collaboration que les travaux du Comité consultatif agricole de la MRC ont été amorcés.* »
>
> Éric Latour, président du CCA

> « *Les producteurs agricoles ont besoin d'une voix régionale forte. Le CCA est l'endroit où cette voix peut se faire entendre et influencer concrètement les décisions qui touchent notre territoire et nos entreprises.* »
>
> Sébastien Robert, producteur agricole

## À propos

La municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu est un organisme municipal à portée régionale qui rassemble les 14 municipalités situées sur son territoire. Elle œuvre notamment en aménagement du territoire, gestion des cours d'eau, évaluation foncière, développement économique et culturel, sécurité incendie et gestion intégrée des matières résiduelles. Le Comité consultatif agricole a pour mandat de formuler des recommandations au conseil de la MRC sur l'aménagement de la zone agricole, la pratique des activités agricoles et les enjeux environnementaux qui y sont liés.

- 30 -

Source :
MRC du Haut-Richelieu
Odile Gauvin, agente au développement culturel et aux communications
450 346-3636, poste 6514 | odile.gauvin@mrchr.qc.ca